

DOSSIER D'INFORMATION

Processus de paix en Pays Basque et la situation des prisonnier.e.s.

Qui est BAGOAZ ?

BAGOAZ est un collectif ouvert, récemment créé, composé de 24 associations, partis et syndicats de sensibilités différentes, celles-ci lui apportant sa force et son originalité.

La fonction centrale de ce collectif est de faire campagne et mobiliser pour le respect des droits des prisonnier-e-s et des exilé-e-s. Sa priorité est d'obtenir des avancées immédiates, telles que le rapprochement et le regroupement des prisonniers, des libérations conditionnelles et libération des prisonniers malades, sachant que l'objectif est la libération ou le retour pour toutes et tous dans le cadre du processus de paix.

Contacts



email : bagoaz.go@gmail.com

site : www.bagoaz.eus

facebook :
www.facebook.com/bagoaz2015/

twitter : [@bagoazGO](https://twitter.com/bagoazGO)

Organisations qui composent BAGOAZ :

Ligue des Droits de L'Homme; Cimade; Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Pays Basque; Observatoire International des Prisons Pays Basque; Union Syndicale Solidaire; CFDT santé sociaux Pays Basque; EELV; NPA Pays Basque; Ensemble; Syndicat des Avocats du Pays Basque; Bake Bidea; Etxerat; Aitzina; EHZ; EHBAI; Abertzaleen Batasuna; Sortu; Autonomia Eraiki; Anai Artea; Herriarekin; LAB; ELB; Eusko Alkartasuna; Indar Beltza; CAR/EKB;

Introduction

6 ans déjà...

En octobre 2011 a eu lieu la conférence d'Aiete. Trois jours plus tard, ETA annonçait la fin de son activité armée et le processus de paix au pays basque était lancé.

En dehors de tout cadre institutionnel, des associations, des militant(e)s, des victimes d'attentats, des représentant(e)s politiques et des citoyen-(ne)s ont commencé à s'organiser et à se rassembler pour et vers la résolution du conflit.

Cependant, malgré la volonté de l'organisation ETA de rendre son armement de façon ordonnée et sous contrôle international, aucun pas des gouvernements français et espagnol n'avait été fait, prenant ainsi le risque de laisser cet armement hors de contrôle.

Face à ce refus de prendre part au processus de paix et entraînant son blocage, 3 personnalités issues de la société civile -*Michel Berhocoirigoin*, *Jean-Noël Etcheverry* « Txetx » et *Michel Tubiana* - sont entrées en contact avec l'organisation armée ETA pour lui demander de leur déléguer la responsabilité de son arsenal.



Le 16 décembre 2016, ces 3 personnalités se livrent à la mise hors d'usage de 15 % de l'arsenal du groupe armé ETA. Avec deux autres personnes, elles sont alors arrêtées par la police française, puis libérées suite à une forte mobilisation de la population locale, qui les surnomme « les Artisans de la paix ».

Suite à cet événement, ils sont rejoints par des dizaines d'autres personnalités et décident alors d'appeler à une journée du désarmement, le samedi 8 avril 2017*. Cette journée fut un succès et un moment historique pour le pays basque.

Ce désarmement est une étape pour avancer vers la résolution du conflit et de ses différentes conséquences telles que le sort des prisonnier.e.s, des exilé.e.s et la reconnaissance de toutes les victimes.

La société du pays basque tente depuis 6 ans d'écrire une nouvelle page de son histoire. Aujourd'hui, notre territoire veut tourner la page de violence de son histoire et utiliser les voies de la démocratie et de la non-violence.

Le pari porte sur le cumul des forces pour soutenir la construction de ce chemin vers la paix. C'est pourquoi, toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir et contribuer à ce processus sont invité(e)s à rejoindre les artisans de la paix en se mobilisant à la fin de l'année 2017 à Paris, en faveur de la paix et ainsi demander l'abolition des mesures d'exceptions appliquées aux prisonnier-e-s basques.

Processus de paix en Pays Basque, quelques repères :

2011

10/01/2011 ETA annonce un cessez-le-feu permanent, général et vérifiable par la Communauté internationale.

17/10/2011 Déclaration d'Aiete

Conférence qui s'est tenue à la Maison de la Paix (Palais d'Aiete) de Saint-Sébastien. Elle entendait promouvoir la résolution du conflit au Pays Basque. Elle a été l'occasion de réunir de nombreux experts internationaux, ainsi que la plupart des partis politiques et des syndicats du Pays Basque nord et sud.

A l'issue de la conférence, ces personnalités ont rendu publique une déclaration incluant une feuille de route en cinq points destinée à la mise en place d'un processus de paix au Pays Basque.



Elle était menée par les leaders internationaux : Gerry Adams; Bertie Ahern; Gro Harlem Bruntland; Kofi Annan; Pierre Joxe; Jonhatan Powell.

Voir la déclaration sur : www.bakebidea.com

20/10/2011 ETA annonce la fin définitive de sa lutte armée.



2012

27/01/2012 La CIV* confirme l'irréversibilité de l'arrêt de la lutte armée par ETA.

10/11/2012 15.000 personnes manifestent à Bayonne pour le respect des droits des prisonniers et des exilés politiques basques.

15/12/2012 Forum pour la Paix de Bayonne.

* Commission internationale de vérification : Organisme indépendant dont le premier mandat était d'évaluer et de contrôler le cessez-le-feu déclaré par ETA. Membres : **Ronnie Kasrils; Chris Maccabe; Ram Manikkalingam; Satish Nambiar; Ms Aracelly Santana; Fleur Ravensbergen; Ray Kendall.**

2013

10/01/2013 130.000 personnes manifestent à Bilbao pour le respect des droits des prisonniers et exilés politiques basques.

15/06/2013 Le Collectif des exilé-e-s politiques basques affirme son engagement en faveur du processus de paix.

30/12/2013 Le Collectif des prisonnier-e-s politiques basques affirme son engagement en faveur du processus de paix.

2014

21/02/2014 La CIV annonçait devant la presse la mise sous scellé et hors d'usage de son armement par ETA, en qualifiant ce pas de « crédible et significatif ».

14/06/2014 Grande mobilisation à Bayonne soutenue par un large éventail politique local.

17/12/2014 La Déclaration de Bayonne a été signée le 17 décembre 2014 par les représentants politiques du Pays Basque nord. Ils ont approuvé la Déclaration d'Aiete et les points qu'elle contient, comme une feuille de route transitoire et valable pour apporter la paix. Durant ce processus de dialogue, ils ont développé les points de la Déclaration d'Aiete et analysé quelle pourrait être leur contribution à ce processus de paix.

2015

11/06/2015 Conférence humanitaire pour la paix en Pays Basque à Paris à l'Assemblée Nationale

Pour la première fois, au cœur de Paris, à l'Assemblée Nationale, des parlementaires, des élu-e-s ainsi que diverses associations, du Pays basque et de Paris, ont répondu communément en faveur d'un processus de paix au Pays basque. La présentation par Pierre Joxe des avancées effectuées au Pays basque depuis quatre ans en



Le document qu'ils ont présenté reflète le consensus adopté sur divers points. Il contient des propositions qui peuvent à leur avis recueillir un large consensus dans la société du Pays Basque nord.

Voir la déclaration sur : www.bakebidea.com

Signataires : Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne (centriste); Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye et vice-président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (PS); Max Brisson, conseiller général, conseiller municipal à Biarritz(LR); Frédérique Espagnac, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques (PS); Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, conseiller général et président du Conseil des élus du Pays Basque (centriste)...

faveur d'une résolution démocratique du conflit, étayée par le témoignage des représentants politiques locaux, J.-J. Lasserre, Frédérique Espagnac et Max Brisson, a permis de mesurer le chemin parcouru par la société civile basque depuis la conférence internationale d'Aiete, en 2011.

Suite à cette rétrospective, la Conférence s'est centrée sur les conséquences du conflit, à savoir la question des victimes et des prisonniers, rappelant qu'il reste du chemin à parcourir. L'exposé du spécialiste en justice transitionnelle

Pierre Hazan, ainsi que les témoignages de Roberto Mercurio et Axun Lasa, tous deux victimes dans le cadre du conflit basque, nous ont permis de mesurer les souffrances causées de part et d'autre par le conflit basque, mais également la réflexion et le travail communs qu'il sera nécessaire de mener pour trouver les voies du dialogue, de la justice et de la réparation.

Les enjeux liés à la question des prisonniers et de leur rôle dans un processus de paix, introduits par Raymond Kendall, ancien directeur d'Interpol, nous ont également donné un éclairage sur la nécessité de protocoles en matière de libération des prisonniers dans le cadre d'un processus de paix, en s'inspirant de méthodes utilisées lors d'autres conflits, comme en a témoigné Gerry Kelly. Gabriel Mouesca a étayé cette réflexion par un témoignage concernant les prisonniers politiques basques, en rappelant leur engagement en faveur du processus de paix.



Enfin, Michel Tubiana, président d'honneur de la LDH, a présenté une synthèse de cette matinée enrichissante, et Serge Portelli a lu publiquement la déclaration adressée aux Etats français et espagnol et au groupe armé ETA, signée par plus de cent dix personnalités hexagonales. Voir la déclaration sur : www.bakebidea.com.

2016

09/01/2016 Grandes mobilisations à Bayonne et Bilbao soutenues encore une fois par un large éventail politique local.

16/12/2016 En réponse au blocage dans lequel se trouve le processus de paix en Pays Basque depuis 5ans, 3 personnalités issues de la société civile -*Michel Berhocoirigoin, Jean-Noël Etcheverry « Txetx » et Michel Tubiana*- rentrent en contact avec l'organisation armée ETA et lui demandent de leur déléguer la responsabilité de son arsenal.

Le 16 décembre 2016, ces 3 personnalités se livrent à la mise hors d'usage de 15 % de l'arsenal du groupe armé ETA.

Avec deux autres personnes, elles sont alors arrêtées par la police française, puis libérées suite à une forte mobilisation de la population locale, qui les surnomme « les Artisans de la paix ».

Un élan massif de solidarité s'exprime avec notamment plus de 600 élu.e.s du Pays Basque Nord, de toutes sensibilités politiques, (droite, gauche, écologistes, patriotes basques, etc.) qui demandent au gouvernement français « de s'impliquer dans le processus de désarmement et la résolution globale du conflit ».

Les Etats français et espagnol refusent cette main tendue et campent sur leur position refusant toute coopération ou dialogue.



2017

08/04/2017 Pour la première fois dans l'histoire contemporaine, la société civile procède au désarmement d'une organisation armée. Une initiative citoyenne venue pallier les manquements des gouvernements français et espagnol face à un groupe armé exprimant clairement sa volonté de résolution démocratique et une société basque n'ayant de cesse de manifester son désir de paix et vivre-ensemble.

Les Artisans de la paix, rejoints depuis les événements de Louhosoa par des dizaines d'autres personnalités, décident alors d'appeler à une journée du désarmement, le samedi 8 avril.

Durant cette journée, ce sont quasiment 200 personnes issues de la société civile qui démantèlent elles-mêmes la totalité de l'arsenal d'ETA et 20 000 personnes, qui se rassemblent à Bayonne pour soutenir ce moment historique pour le Pays Basque.

Dans la conscience de tous et toutes, il s'agit bien d'un pas important, considéré comme une étape pour avancer vers la résolution du conflit et de ses différentes conséquences telles que le sort des prisonnier.e.s et des exilé.e.s et la reconnaissance de toutes les victimes.

En ce sens, les Artisans de la paix ont décidé de continuer à se mobiliser en faveur de la paix en organisant une mobilisation à la fin de l'année 2017 à Paris, en faveur de la paix et dans un premier

temps, l'abolition des mesures d'exception appliquées aux prisonnier.e.s basques.



Situation des prisonnier.e.s

Le conflit prolongé, de caractère à la fois politique et armé, est responsable de nombreuses blessures encore douloureuses. Comme conséquence de ce conflit, des milliers de personnes ont connu l'exil ou la prison et, actuellement 348 personnes se trouvent en détention. Le retour des exilé.e.s et la libération des prisonnier.e.s dans le cadre du processus de paix sont indispensables au bon déroulement du processus, car la question des conséquences du conflit doit être

Les prisonnier.e.s gravement malades

La situation des 12 prisonniers atteints de maladies graves et incurables est extrêmement préoccupante. La prison est un espace tout simplement insalubre et ce n'est pas la privation de liberté qui génère des maladies, mais des facteurs faciles à corriger tels que l'hygiène, l'alimentation, la surpopulation et le manque d'assistance sanitaire de qualité qui transforment l'objectif de rester en bonne santé en véritable parcours du combattant.

Ces dernières années, les États français et espagnol refusent systématiquement la libération aux prisonniers basques gravement malades.

abordée et résolue si nous voulons la paix.

La condition de prisonnier implique la privation de liberté, mais les détenus basques se voient systématiquement privés des aménagements prévus par la loi. Il nous semble important, pour commencer, d'en finir avec cette situation. Cette première étape pourrait donner un nouvel élan au processus.

Prenons l'exemple du prisonnier Ibon Fernandez Iradi incarcéré en France à Lannemezan. Atteint d'une sclérose en plaque, il demande une suspension de peine pour raison médicale dans le respect strict des dispositions de la loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner. Cette demande a été refusée alors qu'il pouvait en bénéficier : une nouvelle fois, pour raison purement politique.

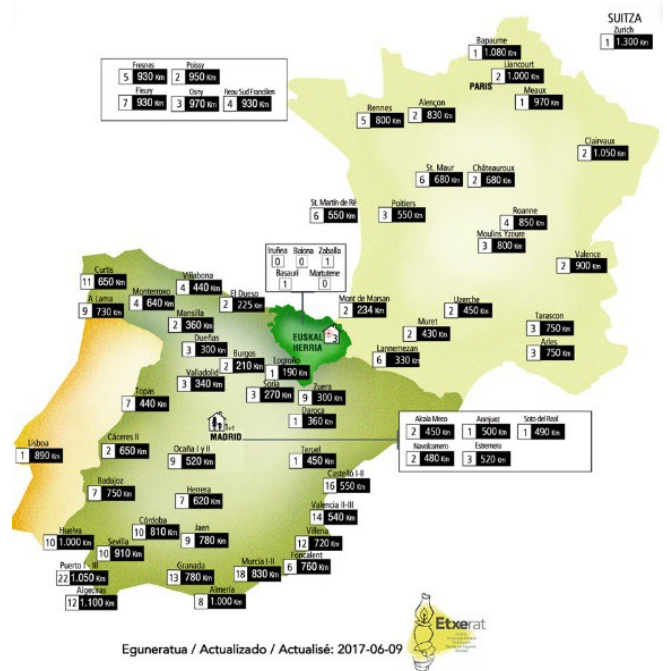
Ces deux dernières années deux prisonnier.e.s ont été libérés par la justice française : Lorentxa Guimon atteinte de la maladie de Crohn et Oier Gomez atteint d'un cancer, sarcome d'Ewing.

L'éloignement et la dispersion

Les prisonniers basques, bien qu'ayant le droit de purger leur peine dans une prison au plus près de chez eux, sont délibérément transférés vers des prisons se situant à des centaines de kilomètres de leur environnement social et affectif. Voir la carte.

Cette politique ne fait pas que violer les droits fondamentaux des prisonniers, elle impose aussi un châtement supplémentaire à leurs familles et amis en les condamnant chaque week-end à réaliser des voyages épuisants et dangereux de milliers de kilomètres pour une visite qui peut durer seulement 40 minutes.

La politique de dispersion a déjà causé la mort sur la route de 16 parents et amis et a aussi de graves répercussions économiques.



Les demandes de libération conditionnelle.

Une demande de libération conditionnelle, c'est l'application pure et simple de la loi française. Celle-ci édicte que, passé un certain délai de détention (les 2/3 de la condamnation ou une année précise dans le cas d'une condamnation assortie d'une peine de sûreté),

tout prisonnier a le droit de demander sa libération conditionnelle. Pour cela, il doit monter un dossier de réinsertion ; et c'est en fonction de ce dossier que le juge prendra sa décision.

Aujourd'hui, il est clair que la plupart des demandes faites par les prisonniers politiques basques sont refusées pour des raisons politiques; ces raisons sont d'ailleurs exposées dans les attendus des jugements. En effet, les dossiers de réinsertion déposés sont complets et ne souffrent d'aucune lacune ; juridiquement, il n'existe aucune raison de les refuser. Et pourtant les juges parisiens montrent ouvertement leur mépris envers le processus de paix, et les arguments qu'ils utilisent pour refuser ne laissent aucune place au doute.

Parmi ces prisonniers, 3 ont une condamnation à perpétuité : Jakes Esnal, Ion Kepa Parot et Txistor Haramburu. Cela fait maintenant 28 ans qu'ils sont incarcérés. Il est indispensable d'obtenir leur libération dans les plus brefs délais ; leur condamnation n'ayant pas de fin, ils pourraient rester en détention jusqu'à leur mort.



BAG**AZ**